



Le jeudi 4 décembre 2025 à compter de 14 heures 30, se déroulera le demie finale du concours d'éloquence au sein du Lycée du LISA à Angoulême, une plantation d'un arbre dédié à la laïcité précédera ces sélections. Comme il s'agit d'un établissement scolaire une inscription des participants est obligatoire, elle se fera sur l'adresse lrcharente@gmail.com

Le lundi 8 décembre 2025 à 11 heures 00, une cérémonie de plantation d'un arbre dédié à la laïcité sera organisée sur la commune de BOIXE, au hameau Rossignol, rue de la gare à Vars. Après les discours, la présentation du travail des enfants des écoles de la commune avec leurs enseignants, précédera la plantation elle-même. Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

Le mardi 9 décembre 2025 à 11 heures 00, une cérémonie de plantation d'un arbre de la laïcité au sein de l'école publique élémentaire des Frères Chabasse à Bouëx. 252 rue des frères Chabasse, le bourg. Après les traditionnels discours et la présentation du travail des enfants, se déroulera la plantation proprement dite d'un tilleul, elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

Le mardi 9 décembre 2025 à compter de 14 heures 30, est organisée la finale du concours d'éloquence des lycées de la Charente à l'amphithéâtre Simone Veil de l'institut de formation des soins infirmiers à La Couronne, 86 route de Breuty. Le jury sera présidé par monsieur le Préfet de la Charente, et sera composé entre autre de monsieur Thierry Claverie DSDEN Charente, de madame Laurence Turlot avocate au barreau d'Angoulême, de messieurs Eddy Khaldi président national des DDEN, de Bernard Teper ancien président de l'UFAL et rédacteur en chef de la revue laïque Respublica, de madame Brittia LOXQ principale du collège Romain Rolland à Soyaux, de monsieur Olivier GACHET, Comédien, enseignant théâtre, et de madame Claudine GRANTHOMME, membre du collectif laïcité Charente 2025. Le concours sera ouvert par un discours de monsieur Clavery DSDEN, et sera suivi de la cérémonie de remise de diplômes et de prix aux participants. Le concours sera conclu par un discours de monsieur le Préfet de la Charente. L'entrée est libre et gratuite.

Le mardi 9 décembre 2025 à compter de 18 heures 30 une conférence toujours dans l'amphithéâtre Simone Veil de l'institut de formation des soins infirmiers à La Couronne, sur le thème « laïcité et école de la République ». La conférence sera ouverte par une lecture théâtralisée du discours de Victor Hugo à l'assemblée nationale le 14 janvier 1850 par madame Renata Scant du théâtre en action à Moulidars, puis nos deux intervenants Eddy Khaldi et Bernard Teper interviendront pendant une heure à la tribune sur le thème imposé, « Laïcité et école républicaine » Ces interventions seront parachevées par un débat avec le public. La conférence s'achèvera à 21 heures par un verre de l'amitié et séance de dédicaces. L'entrée est libre et gratuite, une exposition sur la laïcité est présente sur place.

Mercredi 10 décembre 2025 à 20 heures 30 au cinéma de Montmoreau, la projection du film réalisé par Isabelle Cottrenseu « dieu peut se défendre tout seul » dédié aux victimes de Charlie Hebdo et à la plaidoirie de Maître Richard Malka au procès des auteurs et complices du massacre. Le visionnage du film sera suivi d'un débat avec la salle puis d'un verre de l'amitié. Le débat sera animée par madame Chloé DERIEMAKER avec les intervenants Damien Pernet professeur d'histoire, Xavier Bryon professeur de philosophie et Jean-Marie Marion président de l'association Laïcité République Charente et représentant du collectif laïque charentais 2025. L'entrée est libre et gratuite, un verre de l'amitié sera servi après le débat.

Jeudi 11 décembre 2025 à 11 heures 00, une cérémonie de plantation d'un arbre de la laïcité à Saint Yrieix sur Charente, sur l'emprise du domaine de la combe coorganisée par Charente Eaux et le collectif laïque charentais 2025, monsieur le Préfet de la Charente et le secrétaire général de la préfecture y assisteront. Les traditionnels discours précéderont la plantation, puis nous finiront par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié. L'entrée est libre et gratuite.